



# Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION  
CITOYENNE DE LA RÉGION  
DE COATICOOK

N° 37 MAI 2016



**INFORMATION**  
SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION  
ÉLECTRONIQUE DU CRIEUR PUBLIC  
SUR LES SITES SUIVANTS :  
[coaticook.ca](http://coaticook.ca)  
[mrcdecoaticook.qc.ca](http://mrcdecoaticook.qc.ca)

## 02 NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles du conseil municipal.

## 03 NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles du conseil de la MRC.

## 04 À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité et les prochaines activités.

## 09 À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

## 12 INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique pour la population de Coaticook ou de l'ensemble de la MRC.

## 14 CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

## 16 OFFRE D'EMPLOI

## 16 AVIS PUBLICS

## TRAVAUX PUBLICS

Vers la fin du mois de mai, des équipes de la Ville vont s'affairer à réparer les fissures les plus importantes de la chaussée. Les autres réparations suivront. Le 6 juin prochain, la Ville de Coaticook procédera au nivelage et à l'étendage de l'abat-poussière sur les chemins en milieu rural. Les parcs de la Ville ainsi que la piste cyclable sont maintenant prêts pour la saison estivale. Le règlement concernant le stationnement dans les rues dans la section nord de la ville sera modifié. La vigilance et l'attention à la signalisation sont de mise. Avec le réseau électrique presque complété, le quartier McAuley est fin prêt à recevoir ses premiers résidents!

## OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 6 000 \$ À L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE BALDWIN MILLS INC. POUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL DU BASSIN VERSANT DU LAC LYSER

Au cours des dernières années, plusieurs utilisateurs et propriétaires riverains du lac Lyster ont indiqué à l'Association des résidents de Baldwin Mills qu'ils remarquaient une recrudescence importante des herbiers dans le lac. Une étude faite en 2005 avait relevé la présence de plantes exotiques envahissantes. L'Association estime important de réévaluer l'état de santé du lac, de bien cerner les problématiques, de se doter d'un plan d'action permettant de mieux cibler les solutions et les priorités et d'optimiser l'utilisation des ressources. L'objectif du projet est de recueillir, colliger et analyser les informations d'intérêt pour déterminer l'état de santé du lac. Le projet se réalisera sur l'ensemble du bassin versant du lac Lyster et se déroulera principalement de juin à octobre 2016. Le conseil municipal a octroyé une aide financière de 6000 \$ pour le projet.

## EMBAUCHE DES ANIMATEURS DES LOISIRS D'ÉTÉ POUR LA SAISON ESTIVALE 2016

Les préparatifs de la saison des loisirs d'été vont bon train. Selon la recommandation des conseillers Guylaine Blouin et Simon Madore, les élus ont décidé d'engager les animateurs suivants pour la Ville de Coaticook pour la saison estivale 2016 : Éloïse Clark, Cassandra Rodger, Karelle Perron, Alexis Jubinville, Martin Landry, Danick Martineau, Érika Pelletier, Brigitte Cormier, Anthony Veilleux, Andréa Philibert, Mélodie Nadon, Danica L'Espérance, Tania Picard, Dominique Lapointe et Alexandrine Lanctôt.

## ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE COATICOOK ET HYDRO-QUÉBEC POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION DE QUATRE BORNES DE RECHARGE DE 240 V ET D'UNE BORNE DE RECHARGE 400 V

La Ville de Coaticook souhaite faire partie du Circuit électrique et Hydro-Québec accepte que la Ville devienne membre à la condition qu'elle adhère aux règles de fonctionnement du Circuit électrique. Le conseil municipal de Coaticook a résolu de signer l'entente de partenariat entre la Ville de Coaticook et Hydro-Québec pour l'installation et l'exploitation de quatre bornes de recharge de 240 V et une borne de recharge de 400 V.

## ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE LA COMPAGNIE COUILLARD CONSTRUCTION LTÉE POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN BILODEAU

En 2016, la Ville de Coaticook doit refaire le chemin Bilodeau sur presque toute sa longueur. Pour réaliser cette réfection, un appel d'offres conforme aux lois applicables a été lancé. Les élus municipaux de Coaticook ont convenu d'accepter l'offre de services de la compagnie Couillard Construction Ltée, le plus bas soumissionnaire conforme du processus d'appel d'offres.

## RÉSOLUTION D'APPUI AU SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ URBAIN LORS DES ACTIVITÉS DE FORESTA LUMINA

La venue de Foresta Lumina a augmenté de façon marquée la circulation routière à Coaticook. Afin d'alléger la circulation, un service de navette a été mis en place au cours de la saison estivale 2015. Le conseil municipal a adopté une résolution d'appui au transport collectif et adapté urbain lors des activités de Foresta Lumina pour la saison estivale 2016. Les élus ont également convenu de signer une entente avec le Parc de la Gorge de Coaticook pour convenir des conditions de partage des frais reliés aux coûts du transport des personnes qui utilisent les services d'Acti-Bus pour les activités de Foresta Lumina.

## TRAVAILLEUR DE RUE DE LA MRC DE COATICOOK

Un regroupement d'organismes du milieu est en démarche afin de relancer le projet Travailleur de rue sur le territoire de la MRC de Coaticook. Le projet qui était en place dans la MRC de Coaticook depuis 2007 a dû cesser ses activités en 2015 en raison d'un manque de soutien financier de la part des organismes. Des organismes du territoire ont décidé de remettre le projet sur pied avec l'organisme L'Éveil comme porteur de dossier. Les élus de Coaticook ont résolu de donner 2000 \$ pour soutenir l'implantation d'un projet Travailleur de rue dans la MRC.





## SOUTIEN FINANCIER AU CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE COATICOOK POUR PLACE AUX JEUNES EN RÉGION

Le conseil accorde un soutien financier de 3500 \$ au CJE de la MRC de Coaticook pour son projet Place aux jeunes en région. Ce projet a pour mission de favoriser la migration, l'établissement et le maintien des jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans en région au moyen de l'organisation, entre autres, de séjours exploratoires leur permettant de découvrir les différentes municipalités de la MRC et les perspectives d'emploi.

## APPUI À LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE L'ESTRIE

Le conseil de la MRC appuie la Fédération de l'UPA de l'Estrie dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin que celui-ci mette de côté le rapport de Florent Gagné intitulé *Pour une industrie acéricole forte et compétitive* et laisse le soin aux acteurs de la filière acéricole québécoise de poursuivre l'amélioration des piliers du système actuel de mise en marché du sirop d'érable québécois, dont le contingentement acéricole, l'Agence de vente et la réserve stratégique de sirop d'érable.

## EMBAUCHE D'UNE ÉTUDIANTE POUR LA GESTION DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

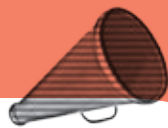
La vidange systématique des fosses septiques sur le territoire débutera cet été et une étudiante a été embauchée pour la gestion de ce projet. Elle aura comme mandat d'acheminer les lettres informant les propriétaires que leur fosse sera vidée prochainement, de coordonner l'entrepreneur qui a obtenu le contrat de vidange et de s'assurer que les couvercles sont déterrés à temps pour la vidange. Pour l'été 2016, ce sont les fosses septiques de Sainte-Edwidge-de-Clifton, Waterville, Coaticook et Saint-Malo qui seront vidées.



## EMBAUCHE DES ÉCOCONSEILLERS POUR L'ÉTÉ 2016

Une fois de plus cette année, la MRC embauche pour l'été 2016 deux étudiants qui auront le mandat de sensibiliser les citoyens de la MRC de Coaticook à la bonne gestion des matières résiduelles. Ils vont donc parcourir le territoire lors des jours de collecte et vont également aborder les commerces pour les soutenir dans leurs démarches de gestion des déchets.





# JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES\*

Par Danielle Lamontagne, Comité de prévention des mauvais traitements envers les personnes âgées de la MRC de Coaticook



À l’approche de la journée du ruban mauve, voici certains faits concernant la fraude de services et l’escroquerie des grands-parents.

## FRAUDE DE SERVICES

La fraude de services, c’est toute forme d’offre de services trompeuse et mensongère qui touche des domaines variés tels que les télécommunications, Internet, les finances, les soins médicaux et les programmes d’énergie (gaz et électricité). À ces catégories s’ajoutent les offres de garanties prolongées, les offres d’assurance ainsi que les fraudes liées aux logiciels et antivirus.

En 2014, le Centre antifraude du Canada (CAFC) a reçu 4006 plaintes provenant de la population âgée de 60 ans et plus concernant la fraude de services. Durant cette même année, cette fraude aurait fait 1302 victimes parmi les Canadiens de cette tranche d’âge, représentant des pertes de plus de 879 515,74 \$.

(Source : CAFC. Données complétées le 26 février 2015.)

Protégez-vous et soyez vigilant! Souvenez-vous que les banques, les ministères et les grandes compagnies n’appellent pas les individus pour leur faire des offres de services ou pour les informer d’une fraude ou d’un problème avec leur compte-client.

Et surtout, n’oubliez pas que si c’est trop beau pour être vrai, ce n’est probablement pas vrai!

## ESCROQUERIE DES GRANDS-PARENTS

Si vous recevez un appel téléphonique d’un garçon se faisant passer pour le petit-fils d’une personne âgée et qu’il réclame de l’argent le plus vite possible, ou s’il fait croire qu’un proche a des problèmes et demande à la victime de lui envoyer de l’argent électroniquement par transfert de fonds : **ATTENTION!**

Ce type d’escroquerie vise généralement la population âgée. Le CAFC demande à la population de faire preuve de vigilance en raison de l’augmentation marquée de plaintes reçues à cet égard au cours des dernières années. En effet, depuis 2009, le CAFC a reçu 17 132 plaintes de ce type d’escroquerie, ce qui représente des pertes de plus de 24 millions de dollars. En moyenne, chaque victime a perdu 3 743,07 \$. En 2014, ce type d’arnaque a fait 477 victimes âgées de 60 ans et plus, totalisant des pertes de 2 020 462,45 \$.

(Source : CAFC. Données complétées le 26 février 2015.)

## RAPPEL

« Toute personne âgée ou toute personne handicapée a droit d’être protégée contre toute forme d’exploitation.

Telle personne a aussi droit à la protection et à la sécurité que doivent lui apporter sa famille ou les personnes qui en tiennent lieu. »

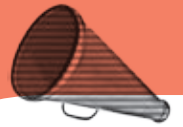
Article 48 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, RLRQ, chap. C-12.

## DES RESSOURCES SONT DISPONIBLES DANS LA MRC DE COATICOOK

- CIUSS de l’Estrie-CHUS CSSS de la MRC-de-Coaticook, 819-849-9102, poste 57316
- Le travailleur de milieu pour les aînés, 819-345-0877, [itmav@mrccoaticook.org](mailto:itmav@mrccoaticook.org)
- La Ligne Aide Abus Aînés (1-888-489-2287) et le site [stop-abus-ainés.ca](http://stop-abus-ainés.ca)



\*Voir le *Calendrier régional*, p. 15



## LE CENTRE D’INITIATIVES EN AGRICULTURE : 25 ANS À RACONTER!

Par Félix Turbide, directeur du CIARC

En 2016, le **CIARC** fête ses 25 ans. Pour l’occasion, nous vous présenterons des capsules relatant l’histoire de cette organisation qui œuvre dans le milieu agricole coaticookois depuis 1991. Chaque mois, une période de cinq ans sera racontée.



Par ailleurs, le **CIARC** profite de son 25<sup>e</sup> anniversaire pour préparer une consultation stratégique afin de définir les objectifs à accomplir dans les prochaines années. Tous les citoyens intéressés par les activités de notre ferme-école seront invités à venir discuter ensemble lors d’une grande journée de réflexion à la mi-novembre.



## ACTIVITÉS ESTIVALES ET CLUB DE LECTURE TD POUR LES JEUNES



Avec l’été qui approche, la bibliothèque se prépare à accueillir encore cette année les groupes du service d’animation estivale. Les enfants, même ceux qui ne fréquentent que peu ou pas la bibliothèque, auront la chance de découvrir nos services et notre collection tout en s’amusant.

On invite aussi les jeunes de 8 à 12 ans à s’inscrire au Club de lecture TD qui aura encore lieu cet été. En plus de les aider à conserver leurs habiletés de lecture, celui-ci sera l’occasion de lire tout en s’amusant. Le thème de cette année est *La nature*.

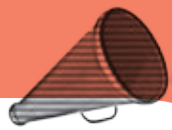
Les enfants seront invités à sortir du quotidien et à découvrir un monde sauvage et inexploré grâce à la lecture. L’inconnu les attend, que ce soit hors de la maison, hors du commun ou hors frontières! Grâce aux livres et aux activités du Club, ils pourront écouter l’appel de la nature et donner libre cours à leur imagination. En principe, les rencontres auront lieu les mardis à compter du 28 juin. L’inscription se fait en nous contactant au 819-849-4013, poste 103, ou en se présentant au comptoir de prêt de la bibliothèque.

Comme à l’habitude, nous avons pensé aux tout-petits. Ils auront la chance de prendre part à une heure du conte hebdomadaire, qui aura lieu tous les vendredis matin à 10 h, du 8 juillet au 12 août inclusivement.

Pour un horaire précis, surveillez l’agenda des activités publié chaque semaine dans *Le Progrès*.

**L’équipe de la bibliothèque vous souhaite un été rempli de belles découvertes!**



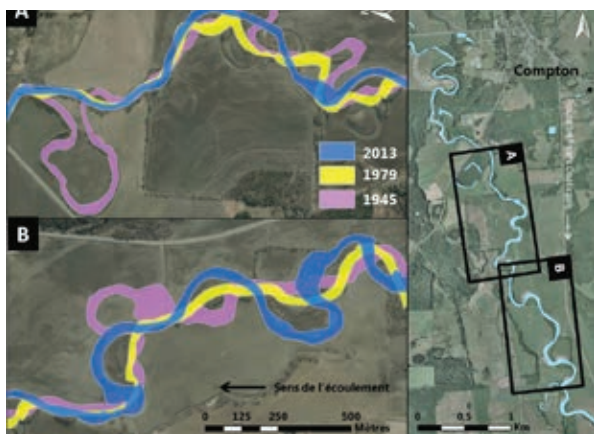


## LA RIVIÈRE COATICOOK SOUS LA LOUPE DE TROIS UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Par Catherine Frizzle, COGESAF, et Marie-Claude Bernard, MRC de Coaticook



Depuis l’automne dernier, la rivière Coaticook fait l’objet d’un projet de recherche d’envergure en hydrogéomorphologie. Ce projet vise à définir une zone inondable précise le long de la rivière Coaticook et de certains tributaires, de même qu’à établir l’espace dans lequel la rivière peut se déplacer naturellement et créer des méandres. On nomme l’espace nécessaire à la rivière pour inonder et éroder « l’espace de liberté de la rivière ». Le projet de recherche vise à étudier et déterminer les possibilités et les obstacles liés à l’intégration de l’approche par espace de liberté pour les organisations locales. Cette approche permettrait de garder cet espace le plus naturel possible afin de réduire les risques et les dommages dus à la rivière, tout en recréant des habitats propices pour la faune et la flore.



Les 19 et 20 avril derniers, Simon Massé et Thomas Buffin-Bélanger de l’Université du Québec à Rimouski sont venus s’imprégner des particularités

de la rivière Coaticook. Lors de cette visite terrain, les chercheurs ont pu noter la présence d’indicateurs fort intéressants permettant de mieux comprendre la dynamique hydrique de la rivière Coaticook (érosion des berges, dépôt de sable, cicatrices sur les arbres, plaines de débordement, etc.). Ce fut également l’occasion pour les chercheurs et certains partenaires de participer à un tournage pour une capsule d’information sur le projet en collaboration avec l’organisme Les Sentiers de l’Estrie, reportage qui sera diffusé sur MaTV au cours de l’été 2016.



Ce projet de recherche mise sur une approche collaborative avec le milieu. Afin que l’ensemble des participants puisse maîtriser les notions d’hydrogéomorphologie inhérentes à l’approche par espace de liberté, plusieurs organisations ont été rencontrées le 20 avril, soit les représentants des ministères régionaux concernés par le projet ainsi que le secteur agricole. Une présentation synthétisée du projet a également été réalisée dans les conseils municipaux

de Dixville, Coaticook, Compton et Waterville à l’automne 2015. Une série de trois rencontres réunissant tous les organismes est prévue entre le mois de mai 2016 et le printemps 2017. Une rencontre publique est prévue en 2017 pour présenter les résultats de la démarche à la population de la région.

D’autres prises de données seront effectuées au courant de l’été 2016 le long de la rivière Coaticook. Ne vous surprenez pas si vous voyez des gens scruter la rivière attentivement et n’hésitez pas à aller à leur rencontre!

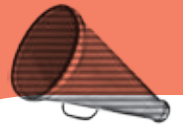
Ce projet découle du Plan d’action 2013-2020 sur les changements climatiques et est financé par le Fonds vert, avec la participation du ministère de la Sécurité publique. La MRC de Coaticook est également un partenaire financier de ce projet.

Rappelons que ce projet est une réalisation de :



En collaboration avec :





# LES CONTES DE LA FONTAINE À LA **RECHERCHE DE CONTEURS BÉNÉVOLES**

Le regroupement Mobilis’action 0-5 ans de la MRC de Coaticook annonce le retour des Contes de la fontaine tout l’été à Coaticook, ainsi qu’à Compton et Waterville!

Nous avons besoin de personnes dynamiques pour animer la lecture de contes en plein air pour les familles avec de jeunes enfants.

## RIEN DE PLUS SIMPLE :

- Trouvez une histoire courte et inspirante pour jeune public
- Préparez-vous à la lire avec expressivité devant des enfants et leur famille
- Pensez à des accessoires et à une activité (bricolage, jeu) liés à l’histoire

Des rencontres pour les conteuses et les conteurs auront lieu en juin dans les trois municipalités afin de les soutenir dans leur choix de livres et d’activités, ainsi que de partager les bons coups de l’année dernière.

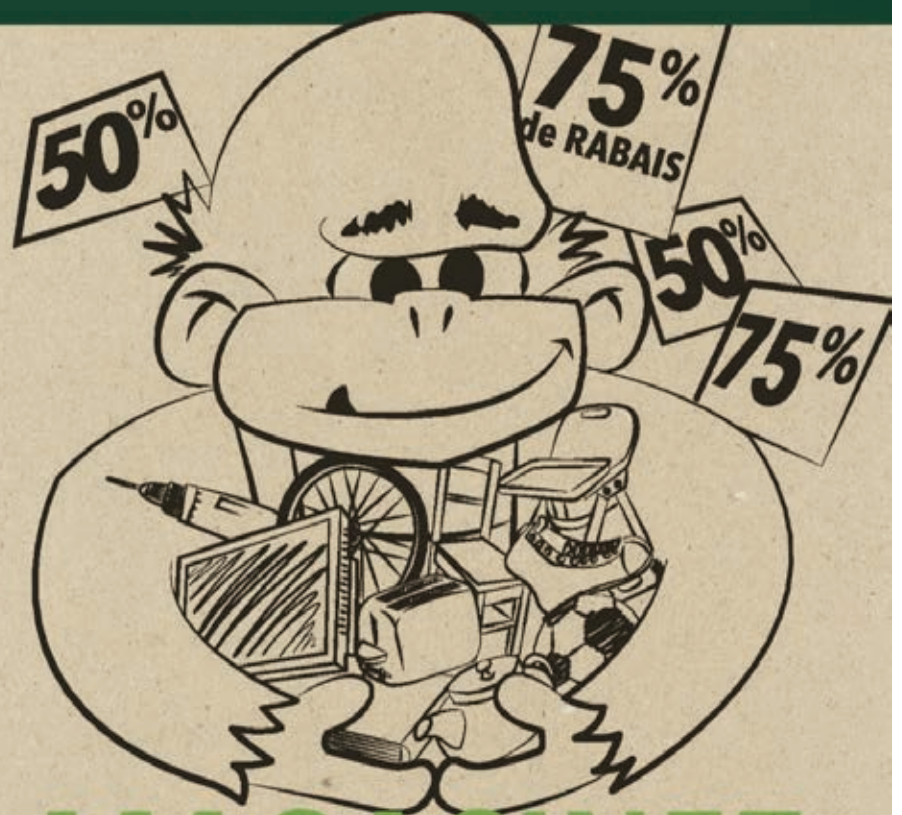
Inscrivez-vous dès aujourd’hui auprès de Sylvie Masse, en lui écrivant à [culture@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:culture@mrcdecoaticook.qc.ca) ou en composant le 819-849-7083, poste 228.

**Bienvenue à tous!**



© 2016 Francine Giroux

TOUS LES PREMIERS VENDREDIS DU MOIS - DÈS 8 H!



# MAGASINEZ AUTREMENT!

SOLDE MONSTRE WEEK-END KING KONG

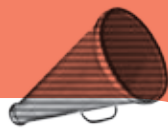
|               |                |                  |               |                  |
|---------------|----------------|------------------|---------------|------------------|
| 4-5-6<br>MARS | 1-2-3<br>AVRIL | 6-7-8<br>MAI     | 3-4-5<br>JUIN | 1-2-3<br>JUILLET |
| 5-6-7<br>AOÛT | 2-3-4<br>SEPT. | (30)-1-2<br>OCT. | 4-5-6<br>NOV. | 2-3-4<br>DÉC.    |



Coaticook : 177, rue Cutting | Téléphone : 819-804-1018  
Magog : 494, rue Principale O. | Sans frais : 1-855-804-1018

[www.ressourceriedesfrontieres.com](http://www.ressourceriedesfrontieres.com)





# LE CAMP 911 EST À LA RECHERCHE DE CANDIDATS!

Le Camp 911 aura lieu du 4 au 8 juillet 2016. La huitième édition de ce camp, qui est d’une durée d’une semaine, s’adresse aux jeunes de la MRC de Coaticook âgés de 13 à 17 ans. L’activité est organisée sous la coordination du coordonnateur en sécurité incendie et les différents corps de métiers de mesure d’urgence de la MRC de Coaticook.



Cette semaine de camp combinera des activités de sensibilisation aux mesures d’urgence et d’information sur les métiers d’ambulancier, de pompier et de policier avec plusieurs ateliers pratiques, où les jeunes seront invités à manipuler des instruments et à pratiquer des simulations directement liées aux manipulations expérimentées.

### VOICI UN APERÇU DES ACTIVITÉS QUI SERONT OFFERTES :

- Présentation des métiers d’urgence;
- Utilisation pratique d’un extincteur pour éteindre un feu;
- Découverte de l’environnement des ambulanciers (caserne, habillement, véhicule, équipements, etc.);
- Utilisation du défibrillateur;
- Apprentissage des techniques de RCR;
- Découverte de l’environnement des pompiers (caserne, habillement, camion, équipements, etc.);
- Découverte de l’environnement des policiers (prise d’empreintes, contrôle articulatoire, bâton télescopique, opération radar, éthylotest, etc.);
- Sensibilisation à l’alcool, à la drogue et aux messages textes au volant;
- Apprentissage de techniques de survie en forêt;
- Simulation d’incident (feu, accident de la route, arrestation de malfaiteur, recherche de victime dans le noir, etc.);
- Et bien plus encore!

Rappelons que le point culminant de la semaine est la simulation du vendredi après-midi qui vient conclure la semaine. Pendant la simulation, qui est toujours spectaculaire et intense, les jeunes auront l’occasion de mettre en pratique les techniques apprises tout au long du Camp 911.

La date limite d’inscription est le 27 mai 2016. Le coût pour la semaine de camp est de 75 \$. Le formulaire d’inscription est disponible aux bureaux de la MRC de Coaticook ou sur son site Internet à l’adresse suivante : [mrcdecoaticook.qc.ca](http://mrcdecoaticook.qc.ca).



Les jeunes recevront à la fin de leur semaine un album souvenir de leur expérience.

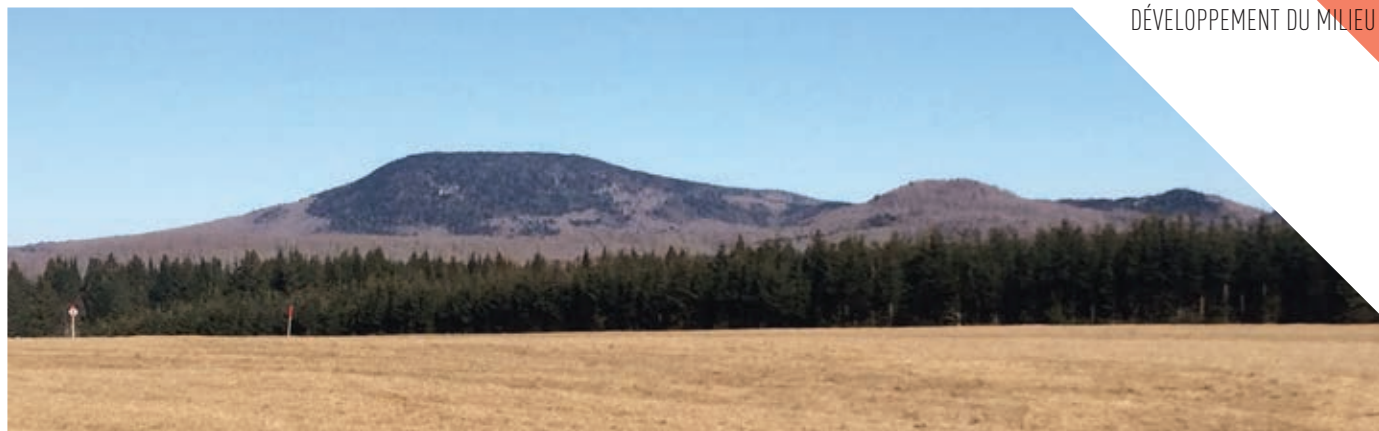
Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Coaticook, 819-849-9166, poste 232.







## LES PROJETS SE MULTIPLIENT DANS LA FORÊT COMMUNAUTAIRE HEREFORD!



La Forêt communautaire Hereford, qui est le plus grand propriétaire de l'ensemble de la MRC de Coaticook, est vraiment un projet unique au Québec. Jetons un coup d'œil sur ce qui s'y passe!

### PROJETS PHARES

Cette année, de nombreux projets retiennent l'attention dans le territoire de la Forêt Hereford :

- Circuits Frontières et son réseau de sentiers de vélo de montagne seront l'hôte, dans la Forêt Hereford, des **Championnats canadiens de vélo de montagne**. Plusieurs centaines de cyclistes et de visiteurs en provenance de partout au Canada y sont attendus du 29 au 31 juillet 2016.
- Forêt Hereford, aux côtés d'Écotierra de Sherbrooke, a amorcé le développement du **projet forestier Pivot, projet de crédits de carbone unique au Canada**, qui permettra notamment aux propriétaires de boisés privés de se joindre au projet.
- En collaboration avec de nombreux chercheurs, Forêt Hereford a entamé une démarche de **planification intégrée et de zonage de son territoire**, qui permettra aux intervenants et citoyens de réfléchir aux développements dans le territoire.
- Les **travaux d'aménagement forestier durable et de restauration**, réalisés par AFA des Sommets (de Coaticook), s'échelonneront de l'été 2016 à l'hiver 2017. Pour consulter la carte des travaux forestiers : [forethereford.org/fr/foresterie-conservation/index.php](http://forethereford.org/fr/foresterie-conservation/index.php).
- Finalement, **Hydro-Québec** poursuit la planification de son **projet d'interconnexion avec les États-Unis**, qui passerait par le territoire de la Forêt Hereford ([hydroquebec.com/projets-construction-transport](http://hydroquebec.com/projets-construction-transport)). Forêt Hereford n'étant pas un propriétaire comme les autres, il s'agit d'un dossier fort complexe, compte tenu de ses

obligations envers les donateurs (famille Tillotson), de ses obligations de protection (garanties par la servitude de conservation forestière dont Conservation de la nature Canada est fiduciaire) et du caractère communautaire de sa mission de bienfaisance. Forêt Hereford veille donc à y garantir la protection et la prise en compte de l'ensemble de ses intérêts et de ses obligations.

### ACCÈS À LA FORÊT HEREFORD

L'accès à la Forêt communautaire Hereford est possible de nombreuses façons :

- En vélo de montagne, par le réseau de Circuits Frontières;
- En randonnée pédestre, par le réseau de sentiers gérés par les municipalités;
- En véhicule jusqu'au sommet du mont Hereford, par le chemin Centennial à Saint-Herménégilde;
- En VTT, dans les chemins forestiers seulement, en étant membre (chasseur ou quadiste) du Club de chasse et pêche Hereford;
- Pour la chasse, en étant membre du Club de chasse et pêche Hereford.

L'information concernant l'ensemble de ces activités est disponible dans le site Internet de Forêt Hereford : [forethereford.org](http://forethereford.org).

### GOUVERNANCE

Forêt Hereford a récemment signé un contrat social avec la Sûreté du Québec. Cette façon de faire permettra d'optimiser le travail de surveillance du territoire par la Sûreté du Québec et s'ajoute à la

surveillance menée par les différents usagers, bénévoles et communautés du territoire. Nombreux sont ceux ayant à cœur l'intégrité de la Forêt communautaire Hereford!



Frédéric Pelletier, directeur du poste de la Sûreté du Québec dans la MRC de Coaticook, et Dany Senay, directeur de Forêt Hereford

L'assemblée générale annuelle de Forêt Hereford est une occasion unique d'en apprendre sur les activités en cours dans le territoire et les développements à venir. La gouvernance et la gestion de ce territoire unique sont assurées grâce à l'implication de citoyens, d'élus et d'intervenants régionaux.

N'oubliez pas de consulter la page Facebook de la Forêt Hereford pour être informé des dernières nouvelles : [facebook.com/forethereford](https://facebook.com/forethereford).

Bon été à la montagne!



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016 DE FORÊT HEREFORD

AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE D'EAST HEREFORD. TOUS LES CITOYENS Y SONT INVITÉS.

### MARDI 21 JUIN, 19 H



## LE GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

Par Monique Clément, MRC de Coaticook



Le printemps rime souvent avec grand ménage. Et qui dit ménage dit : « Que faire de tous ces résidus? » Mettre un gros tas de déchets en bordure de la route en espérant qu'il disparaisse comme par magie n'est pas la solution. Dans la plupart des municipalités de la MRC, il n'y a plus de collecte de gros rebuts, alors vos résidus dépareront votre terrain pendant des semaines. Pas de panique, plusieurs solutions s'offrent à vous. Voici un petit aide-mémoire pour gérer vos rebuts adéquatement.

### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Apportez-les à l'écocentre régional (1095, chemin Bilodeau, Coaticook). Des frais seront exigés pour certaines matières. Pour information : 819-849-9479 [enfouissementcoaticook.com](http://enfouissementcoaticook.com).

### MEUBLES, ÉLECTROMÉNAGERS, APPAREILS ÉLECTRIQUES OU ÉLECTRONIQUES, ÉQUIPEMENTS DE SPORT, JOUETS, ACCESSOIRES DE CUISINE ET DE DÉCORATION

Apportez tout ce qui se trouve dans votre maison, quel qu'en soit l'état, directement à la Ressourcerie des Frontières (177, rue Cutting, Coaticook) ou appelez au 819-804-1018 pour une collecte à domicile.

### PEINTURE, HUILE, SOLVANTS ET AUTRES PRODUITS CHIMIQUES

Apportez-les à la collecte spéciale de résidus domestiques dangereux (RDD) qui se tiendra aux ateliers municipaux de Coaticook le 4 juin. La peinture, l'huile, les piles et les ampoules fluocompactes peuvent aussi être rapportées tout au long de l'année dans les différents points de dépôt. Consultez le botin des récupérateurs sur le site Internet de la MRC.

### POTS HORTICOLES

Les pots les plus rigides, qui portent un triangle avec un numéro (sauf le n° 6), peuvent être récupérés (bac bleu). Les pots minces et cassants (n° 6) ainsi que les caissettes en styromousse sont destinés au bac à déchets.

### RÉSIDUS DE JARDINAGE

Herbes, feuilles, copeaux et petites branches vont dans le bac brun. Les surplus peuvent être apportés sans frais à l'écocentre régional (1095, chemin Bilodeau, Coaticook) ou mis dans des sacs de papier à côté du bac brun.

### SACS DE TERRE ET DE PAILLIS

D'abord, il faut bien les vider et les secouer, puis les mettre dans un seul sac de plastique qui pourra être déposé dans le bac de récupération (bleu).

### VÊTEMENTS

Déposez-les dans une chute ou boîte à vêtements près de chez vous, soit le Centre d'action bénévole de Coaticook, le Comptoir familial de Compton ou un autre point de dépôt.

Pour obtenir plus d'information, consultez notre botin des récupérateurs au [mrcdecoaticook.qc.ca](http://mrcdecoaticook.qc.ca). Merci pour vos efforts visant à bien gérer les résidus. Grâce à vous, nous sommes la MRC qui enfouit le moins de déchets par habitant au Québec.

ENVIRONNEMENT

## QUITTER SON EMPLOI N'EST PARFOIS PAS LA MEILLEURE SOLUTION

Par Marie-Ève Morin, Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook

« Je veux quitter mon emploi, je suis vraiment au bout du rouleau! » ou « Je vais me faire renvoyer, c'est sûr! », voilà des phrases pouvant créer beaucoup de stress et d'indécision, car quitter ou perdre un emploi n'est pas sans conséquence. En effet, pour ne nommer que quelques exemples, cela peut engendrer une certaine précarité financière, mener à de moins bonnes références pour un prochain emploi, semer un doute chez les employeurs qui constatent l'instabilité de votre parcours ou susciter des regrets d'avoir quitté un emploi qui, au fond, vous plaisait.

Par contre, il peut s'avérer nécessaire et positif de quitter un emploi, si rien ne s'améliore malgré vos efforts. Une réflexion s'impose avant de tout lâcher. La première étape est de faire le bilan de ce qui va bien et moins bien présentement. Dans le livre *Au travail, ça roule!*<sup>1</sup> on décrit quatre aspects qui influencent votre sentiment de satisfaction au travail :

**1) Personnel :** Est-ce que mon travail a un sens pour moi? Est-ce que je me sens compétent? Suis-je motivé et engagé? Est-ce que je me développe et m'accom-

plis? Suis-je authentique? Ai-je une bonne attitude?

**2) Relationnel :** Est-ce que les membres de l'équipe se respectent, s'encouragent, sont reconnaissants et collaborent entre eux?

**3) Organisationnel :** Est-ce que je connais la mission, la vision et les valeurs de l'entreprise, est-ce que j'y adhère et travaille dans ce sens? Est-ce que l'environnement physique est adéquat? Est-ce que les conditions de travail me conviennent? Est-ce que la charge de travail me satisfait?

**4) Engrenage :** Est-ce que mes tâches et responsabilités, ainsi que celles de mes collègues et de mon employeur, sont clairement définies? Est-ce que je communique bien? Est-ce que j'ai confiance en moi et en mon équipe de travail?

De plus, un bilan de vos principales valeurs, de vos champs d'intérêt et de vos forces vous aidera aussi à mieux cibler la source de votre insatisfaction dans votre emploi. Par exemple, si la reconnaissance est quelque chose d'important pour vous et que vous ne vous sentez pas assez reconnu et encouragé, s'il n'y a

pas assez de tâches que vous aimez ou si vous ne pouvez mettre à profit vos forces, vous ressentirez assurément un manque. Les stratégies que vous prendrez pour tenter de remédier à la situation dépendront nécessairement des raisons qui causent votre insatisfaction. Par exemple, si vos rôles ne sont pas clairs, on suggère dans *Au travail, ça roule?* de « demander convenablement à votre employeur de revoir votre description de tâches ». Est-il possible que votre employeur vous attribue d'autres tâches qui vous plaisent davantage?

Si vous voulez être accompagné pour faire le point et trouver des moyens concrets pour améliorer votre bien-être au travail, des ressources peuvent vous venir en aide, dont les conseillers et conseillères d'orientation. Et rappelez-vous : « un pessimiste fait de ses occasions des difficultés, un optimiste fait de ses difficultés des occasions » (H. S. Truman).

<sup>1</sup>Bellehumeur, V., Lamothe, D., Larouche, M.-H., Rémillard, A. (2016). *Au travail, ça roule?* Québec : Septembre éditeur.

JEUNESSE



# LES 10 COMMANDEMENTS DE L'ENVIRONNEMENT



1. TA CONSOMMATION TU RENDRAS DURABLE, ACCUEILLI À LA RESSOURCERIE PAR DES GENS AIMABLES

2. DES PESTICIDES TU TE LIBÉRERAS, ET POUR LES PISSENLITS, UN AMOUR TU DÉVELOPPERAS



3. LES 3 NJ\* DANS TON ESPRIT TU CONSERVERAS QUAND À L'ÉPICERIE TU IRAS

4. DANS LE BAC DES MATIÈRES COMPOSTABLES, TU DÉPOSERAS LES REJETS DE TA TABLE

5. DE TOUS LES INSTANTS, AU PLUS BAS NIVEAU, TU CONSERVERAS TA CONSOMMATION D'EAU

6. L'ENSEMBLE DES PIÈCES DE TON APPARTEMENT, TU NETTOIERAS ET FERAS BRILLER SAINEMENT

7. POUR LEUR CHARME ÉCOÉNERGÉTIQUE, TU CHOISIRAS TON VÉHICULE ET TES APPAREILS DOMESTIQUES

8. DE L'ÉCOTOURISME TU FERAS, POUR VOYAGER OÙ BON TE SEMBLERA



9. PAR LA PLANTATION D'ARBRES, CARBONEUTRE TU SERAS, EN COMPENSANT LES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> QUE TU GÉNÈRERAS

10. DANS TON ESPACE DE VIE, LA GAÏÉTÉ TU FERAS RÉGNER, EN CULTIVANT LA BIODIVERSITÉ

\* Principe élaboré par Laure Waridel (cofondatrice d'Équiterre) pour orienter nos choix à l'épicerie. Les 3NJ signifient « Nu, Non loin, Naturel et Juste ».

À GAGNER

LUXUEUX

VR

D'UNE VALEUR DE 200 000 \$  
OU 100 000 \$ EN ARGENT

**Desjardins**

**Fondation  
du CHUS**

Au profit de la Fondation du CHUS et des fondations associées :

- La Fondation du CSSS du Granit
- La Fondation du CSSS MRC de Coaticook
- La Fondation du CSSS du Haut-St-François
- La Fondation du CSSS des Sources
- La Fondation du CSSS du Val-St-François
- La Fondation de l'Hôpital Memphrémagog
- La Fondation du Centre hospitalier de Granby

3

CHANCES POUR  
20 \$

Tirage des finalistes le  
24 juillet 2016  
à 20 h

Grand Tirage le  
27 juillet 2016

1 prix de 5 000 \$ 4 prix de 1 000 \$ à gagner chez les partenaires suivants :

Une collaboration de

ACHETEZ UN BILLET AU : [FONDATIONCHUS.ORG](http://FONDATIONCHUS.ORG)

Numéro licence : 422365-1



## LOI VISANT À RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME

C'est le 26 novembre 2015 que la *Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme* (2015, chap. 28) est entrée en vigueur. Cette loi modifie la *Loi sur le tabac* (RLRQ, chap. T-0.01), maintenant intitulée *Loi concernant la lutte contre le tabagisme, afin de restreindre l'usage du tabac, tant dans les lieux fermés qu'à l'extérieur*.

### LIEUX EXTÉRIEURS

À partir du 26 mai 2016, il sera désormais interdit de fumer dans les aires extérieures de jeu destinées aux enfants et qui accueillent le public, y compris les aires de jeux d'eau, les pataugeoires et les planchodromes. Cette interdiction s'étend non seulement à l'aire elle-même, mais aussi à une distance de neuf mètres autour de celle-ci.

Il sera également interdit de fumer dans les terrains de sport et de jeu, y compris les aires réservées aux spectateurs, les terrains des camps de vacances de même que les patinoires et les piscines, lorsque ces lieux sont fréquentés par des mineurs et qu'ils accueillent le public.

D'ici au 26 mai, des enseignes seront installées aux endroits visés par la loi. Nous demandons votre coopération.

### LIEUX FERMÉS

À compter du 26 novembre 2016, une interdiction de fumer à l'extérieur des lieux fermés, dans un rayon de neuf mètres de toute porte, prise d'air ou fenêtre qui s'ouvre, sera ajoutée lorsque s'y tiennent des activités sportives, récréatives, culturelles, artistiques ou communautaires.

### AFFICHAGE

La municipalité ne doit pas tolérer qu'une personne fume dans un endroit sur son territoire où il est interdit de le faire. Dorénavant, dans le cas d'une poursuite pénale contre la municipalité pour avoir toléré un tel comportement, la preuve qu'une personne a fumé dans un endroit où il est interdit de le faire suffira à établir que la municipalité a toléré cette situation.

## INSPECTEURS, ANALYSTES ET POLICIERS

Une municipalité pourra continuer de nommer des personnes ou d'identifier des catégories de personnes pour remplir les fonctions d'inspecteur ou d'analyste, comme le prévoit déjà la loi.



LES CONSEILLERS  
VILLE DE COATICOOK

## LUC MARCOUX

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE, TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT

**Siège 1** l.marcoux@coaticook.ca

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de retraite des employés de la Ville • Comité des communications • Comité des finances • Comité de la convention collective et des griefs des employés • Comité santé et sécurité au travail • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC • Fête du bénévolat • Rues principales • Acti-Bus • Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook • Société de transport interurbain

## SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE **Siège 2** s.ferland@coaticook.ca

Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Fête du bénévolat • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications • Bibliothèque Françoise-Maurice

## GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS **Siège 3** g.blouin@coaticook.ca

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook • Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles • Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades) • Fête du bénévolat • Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique) • Comité des loisirs • Québec en Forme

## RAYNALD DROLET

CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET URBANISME

**Siège 4** r.drolet@coaticook.ca

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Rues principales • Fête du bénévolat • Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Société du parc Découverte nature • Comité des communications • Comité consultatif d'urbanisme • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité touristique de la MRC

## SIMON MADORE

CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Siège 5** s.madore@coaticook.ca

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Fête du bénévolat • Comité des loisirs • Société du parc Découverte nature • Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière • Coaticook River Water Power Company • Comité de la sécurité publique de la MRC • Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook • Responsable des questions familiales

## FRANÇOIS LÉVESQUE

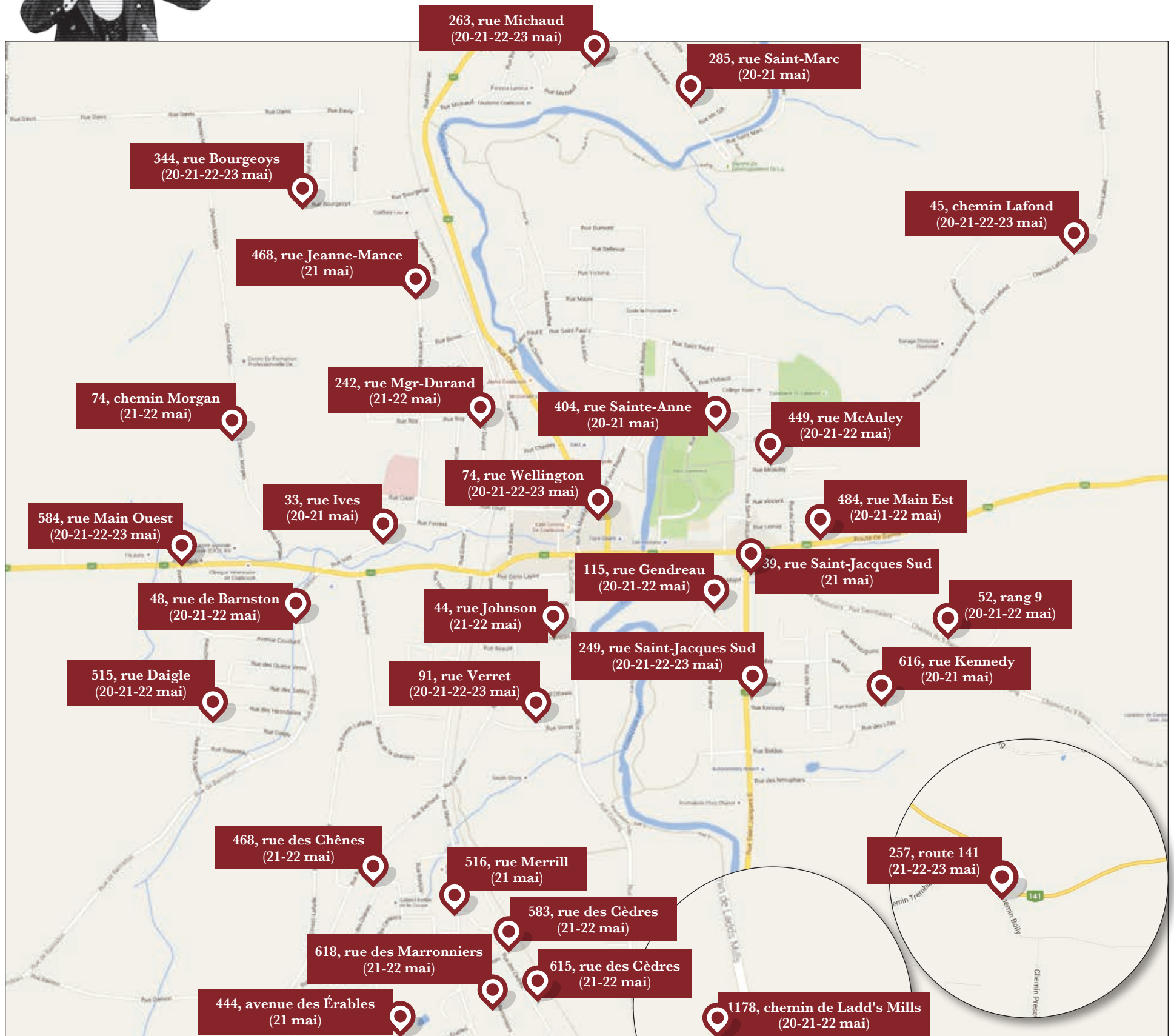
CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU ET VOIRIE RURALE

**Siège 6** f.levesque@coaticook.ca

Comité consultatif d'urbanisme • Comité de gestion de l'eau de la MRC • Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Office municipal d'habitation • Dossier agriculture • Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société du parc Harold-F.-Baldwin • Fête du bénévolat



# VENTES-DÉBARRAS MAI 2016 VILLE DE COATICOOK



**PROCHAINES VENTES-DÉBARRAS :  
DU 17 AU 20 JUIN**

Info : [ville.coaticook.qc.ca/vivre/communication/ventes-debarras-2016.html](http://ville.coaticook.qc.ca/vivre/communication/ventes-debarras-2016.html)



CULTURE

## MUSÉE BEAULNE

### Exposition : *Contes du cœur magique* de Barbara Sala

DU 8 MAI AU 3 JUILLET



La peinture naïve de Barbara Sala évoque un univers peuplé principalement d'animaux tout en situant mythes et contes dans un contexte qui n'a pas d'âge.

ENVIRONNEMENT

## MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

### Journée de l'arbre

SAMEDI 21 MAI DE 10 H À 12 H

Réservez vos arbres par téléphone au 819-876-7292 ou en personne au 7015, route 143 pour profiter de cette distribution gratuite. Inscription obligatoire.

LOISIRS

## PARC LAURENCE

### Début de saison de la ligue de soccer

LES 21 ET 22 MAI

Les 21 et 22 mai prochains marqueront le début de la saison de soccer. Le parc Laurence sera l'hôte du festival U9 U10. Plus de 80 équipes participeront à cet événement.

CULTURE

## BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-MAURICE

### Grand ménage

DIMANCHE 22 MAI

La bibliothèque Françoise-Maurice sera fermée, afin de permettre le grand ménage du printemps.

ANIMÉS

## MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

### Fatigué de cuisiner ou simplement curieux?

MERCREDI 25 MAI DE 11 H À 13 H

Venez découvrir les produits offerts par la popote roulante à très bas prix, mercredi 25 mai, de 11 h à 13 h. Info : 819-876-7292 ou 819-345-0877.

CULTURE

## BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-MAURICE

### Heure du conte avec Caroline

SAMEDI 28 MAI À 10 H

LOISIRS

## LES TERRAINS DE SOCCER DE LA VILLE

### Début de saison du club de soccer Éclipse

SAMEDI 28 MAI

Journée spéciale ouverture de saison. Des matchs tout au long de la journée de tous les âges sur tous les terrains de soccer de la ville.

ENVIRONNEMENT

## CENTRE DE TRI RÉCUPESTRIE

### Portes ouvertes du centre de tri RécupEstrie

SAMEDI 28 MAI DE 9 H À 16 H

Venez découvrir notre centre de tri, au 2180, rue Claude-Greffard, Sherbrooke, qui traite plus de 30 000 tonnes de matières recyclables chaque année.

CULTURE

## MUSÉE BEAULNE

### Journée festive du Musée

29 MAI DE 10 H À 16 H



La population locale et régionale est invitée à prendre part à diverses activités pour tous les âges, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans une ambiance champêtre. Beau temps, mauvais temps! Info : 819-849-6560, [museebeaulne.qc.ca](http://museebeaulne.qc.ca).

LOISIRS

## WATERVILLE

### La course Unis pour la cause

DIMANCHE 29 MAI

Waterville Unis pour la cause



La course Unis pour la cause de Waterville est de retour pour une troisième édition le 29 mai prochain afin de venir en aide à Hélène Rivard atteinte de la sclérose en plaques. Inscription en ligne : [sportchrono.com](http://sportchrono.com)

CULTURE

## MUSÉE BEAULNE

### Concert de l'Harmonie de Coaticook

DIMANCHE 29 MAI À 13 H

Lors de la Journée festive du Musée Beaulne, l'Harmonie interprétera des airs joyeux et variés, issus du nouveau répertoire 2016 et des classiques des années antérieures lors de la journée festive du Musée Beaulne.

LOISIRS

## CENTRE RÉCRÉATIF GÉRARD-COULLARD

### AGA du Club de patinage artistique

MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUIN À 18 H

Le conseil d'administration du Club de patinage artistique vous invite à son assemblée générale annuelle 2015-2016.

CULTURE

## PARC CHARTIER

### Les Concerts Desjardins de l'Harmonie de Coaticook

VENDREDI 3 JUIN À 19 H

Les classiques seront à l'honneur. Vous entendrez des marches militaires, du Mozart, du Tchaïkovski... Bref, un beau répertoire à la mesure du talent de nos musiciens et musiciennes.



ENVIRONNEMENT

**ATELIERS MUNICIPAUX**

**Collecte de résidus domestiques dangereux (RDD)**

**SAMEDI 4 JUIN DE 9 H À 15 H**



77, avenue de la Gravière, Coaticook

**Matières acceptées :** Peinture, solvants, bonbonnes de propane, aérosols, produits de piscine, huiles usées et filtres, piles, batteries de véhicule, ampoules fluocompactes, matériel électronique, etc.

FAMILLE

**WATERVILLE**

**Fête des voisins**

**SAMEDI 4 JUIN**

La paroisse Notre-Dame-de l'Unité, secteur Waterville, organise la Fête des voisins, samedi 4 juin. Dîner hot dogs, Croque-livres, heure du conte, rallye familial à pied, souper spaghetti.

Info : 819-837-2572 (Diane)



JEUNESSE

**WATERVILLE**

**Lave-auto**

**SAMEDI 4 JUIN DE 10 H À 15 H**

Lave-auto au profit de la Maison des jeunes à la caserne de pompiers de Waterville au 600, rue Principale Sud.

JEUNESSE

**WATERVILLE**

**Vente-débarras**

**SAMEDI 4 JUIN DE 10 H À 15 H**

Vente-débarras au profit de la Maison des jeunes au 200, rue du Dépôt.

CULTURE

**MUSÉE BEAULNE**

**Exposition : En un instant de Gonza Meza Vargas**

**DU 5 JUIN AU 3 JUILLET**



L'artiste explore différents styles et techniques de la peinture et du dessin en cherchant par ailleurs à approfondir le contact avec un imaginaire qui s'immisce dans le quotidien.

CULTURE

**RESTAURANT LA PLACE**

**Déjeuner-causerie**

**MERCREDI 8 JUIN À 9 H**

Le conférencier sera Kimcheng Heng qui nous parlera de son expérience au Cambodge.



CULTURE

**PARC CHARTIER**

**Les Concerts Desjardins de l'Harmonie de Coaticook**

**VENDREDI 10 JUIN À 19 H**

Le Coaticook Stage Band animera avec entrain le fameux Concert en blanc où les dames sont à l'honneur. La piste de danse vous attendra nombreux et nombreuses pour vous dégourdir les jambes.

CULTURE

**BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE MAURICE**

**Heure du conte avec Caroline**

**SAMEDI 11 JUIN À 10 H**

AINES

**ÉGLISE SAINT-JEAN**

**Filles d'Isabelle**

**LUNDI 13 JUIN À 19 H**

Messe suivie de l'assemblée ordinaire au sous-sol de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste. Bienvenue à toutes les membres. Info : Aurore, 819-849-4863

AINES

**CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINTE-EDWIGDE-DE-CLIFTON**

**Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées**



**MERCREDI 15 JUIN À 13 H 30**

Au programme : présentation, théâtre, musique, exposition, collation.

1375, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Québec J0B 2R0

CULTURE

**PARC CHARTIER**

**Les Concerts Desjardins de l'Harmonie de Coaticook**

**VENDREDI 17 JUIN À 19 H**

La musique populaire ramènera toute l'Harmonie au kiosque et elle vous séduira par ses rythmes divers et les souvenirs retrouvés.

FAMILLE

**PARC CHARTIER**

**Les Contes de la fontaine**

**DÈS LE 17 JUIN, 16 H 30**

Les Contes de la fontaine seront de retour tous les vendredis de l'été.



LOISIRS

**ÉGLISE D' EAST HERFORD**

**Assemblée annuelle 2016 de Forêt Hereford**

**MARDI 21 JUIN À 19 H**

Au sous-sol de l'église d'East Hereford. Occasion unique pour les citoyens d'en apprendre sur les activités et les développements à venir.



**PARC HAROLD F.  
BALDWIN**

## GUIDES-INTERPRÈTES

**Nous sommes à la recherche d'étudiants ou d'étudiantes pour travailler comme guides-interprètes au parc Harold F. Baldwin (mont Pinacle) pour la saison estivale. Des compétences en premiers soins et le bilinguisme sont des atouts.**

### POUR POSTULER

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 3 juin 2016** à **David Baldwin**  
1244, chemin des Chalets,  
Coaticook (Québec) J1A 2S4

## AVIS PUBLICS



### AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-54 (2016)  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE ZONAGE

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 9 mai 2016, le conseil municipal de Coaticook adoptait le règlement numéro 6-1-54 (2016), modifiant le règlement de zonage concernant l'autorisation de certaines catégories d'établissement d'hébergement touristique sur le territoire municipal;
- le 11 mai 2016, la municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif aux modifications proposées par ledit règlement;
- le règlement a pour objet de favoriser la diversification de l'offre d'hébergement sur le territoire municipal en autorisant

les résidences de tourisme dans les zones RA-103, C-104, RB-106, RB-108, RC-206(P), RB-406(P), RB-407(P), RB-408(P), RC-410(P), RB-413, RB-414, RA-605, RB-607(P) et RB-612; en autorisant les gîtes du passant dans les zones RA-415 et RA-605 et en permettant l'hébergement en établissement d'enseignement dans la zone P-311. Le règlement a également pour objet de hausser le montant des amendes en cas d'infraction au règlement de zonage;

- l'original du règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 11 mai 2016.

DONNÉ à Coaticook,  
ce 18 mai 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



### AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO  
6-1-55 (2016)  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE ZONAGE

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 11 avril 2016, le conseil municipal de Coaticook adoptait le règlement numéro 6-1-55 (2016), modifiant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook concernant la délimitation de la zone à risque d'inondation;
- le 11 mai 2016, la municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif aux modifications proposées par ledit règlement;
- le règlement a pour objet d'assurer

la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook en intégrant à la réglementation une nouvelle délimitation de la zone à risque d'inondation dans le secteur du lot numéro 3 311 423, localisé en bordure de la rue Child;

- l'original du règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 11 mai 2016.

DONNÉ à Coaticook,  
ce 18 mai 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



### AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION  
MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 13 juin 2016 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera les demandes de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements,

relatives aux immeubles suivants :

- Propriété située au 184, chemin Allard, connue et désignée comme étant le lot 2 935 410 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre une marge de recul latérale minimale d'environ 2,33 mètres et de 2,42 mètres minimum au lieu de 3,0 mètres minimum.

- Propriété située au 190, rue Maple, connue et désignée comme étant le lot 3 311 058 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook
- La dérogation mineure vise à

permettre une marge de recul entre le garage et la maison à 1,32 mètre minimum au lieu de 3,0 mètres minimum.

- Propriété connue et désignée comme étant le lot 5 794 350 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook.

La dérogation mineure vise à permettre une deuxième entrée charretière à des fins résidentielles.

- Propriété située au 657, chemin Maurais, connue et désignée comme étant le lot 2 935 361 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook.

La dérogation mineure vise une

marge de recul entre le garage et la maison à environ 2,82 mètres minimum au lieu de 3,0 mètres. Cette dérogation ne va toucher qu'une partie de la marge entre la maison et le garage.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 18 mai 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras





# RÉSULTATS FINANCIERS 2015

La Ville de Coaticook a déposé, lors de sa séance ordinaire du conseil municipal du 9 mai 2016, ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. La Ville termine son exercice financier avec un excédent de fonctionnement de 974 630 \$.

Les revenus pour 2015 s'élèvent à 22 708 996 \$, ce qui est supérieur de 11 % aux prévisions budgétaires et de 4,6 % aux revenus de 2014. Cette hausse est attribuable aux revenus supérieurs provenant de taxes et de subventions (transferts).

Les dépenses de fonctionnement pour 2015 totalisent 23 378 537 \$, ce qui est supérieur de 7 % aux prévisions budgétaires de 2015. Cela s'explique par des charges supérieures en transport de 40 % en raison des sinistres que la Ville a connus en 2015. Le coût d'achat en électricité de 17 % supérieur au budget de 2015 est attribuable à la gestion du contrat d'approvisionnement avec Hydro-Québec, qui est favorable une année et défavorable l'autre année. Le dépassement de 38 % des charges dans la fonction loisirs s'explique par l'ajout de la contribution de 675 000 \$ au Centre sportif de la Frontalière.

De leur côté, les investissements en immobilisations de 10 434 674 \$ sont de loin supérieurs aux résultats de l'année 2014, qui se situaient à 4 806 402 \$. L'usine de traitement de l'eau potable Marcel-Benoit explique en grande partie cet écart.

- Travaux de réfection rue Saint-Jean-Baptiste : 173 306 \$
- Pavage de béton bitumineux : 302 646 \$
- Rechargement de chemins ruraux : 232 580 \$
- Compteurs d'eau et logiciel : 81 474 \$
- Projet Moment Factory au centre-ville : 226 210 \$
- Aménagement du terrain de tennis Yvon-Lemieux : 18 683 \$ (se termine en 2016)
- Module de jeux au parc de quartier Couillard : 30 284 \$
- Salle de conservation et éclairage du château Norton : 45 490 \$ (50 % subventionné)

Enfin, l'endettement total net à long terme de l'administration municipale s'établit à 11 489 526 \$ en hausse de 5 766 595 \$ par rapport au 31 décembre 2014. Cette hausse s'explique principalement par le financement de l'usine de traitement de l'eau potable Marcel-Benoit.

L'année 2015 fut une année remplie de nombreux projets. Le comité des finances en 2015 a élaboré une politique de gestion de la dette. Cette politique de gestion permet au conseil d'avoir des indicateurs afin de faciliter les décisions à venir. Actuellement, les indicateurs se sont tous améliorés comparativement à 2014, sauf pour le niveau d'endettement.

Benoit Marquis  
Trésorier

## VILLE DE COATICOOK, RÉSULTATS FINANCIERS 2015 (FORMAT INTERNE - NON CONSOLIDÉS)

| Revenus de fonctionnement                  | Budget                | Résultats             | Différence          |
|--|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| Taxes                                      | 9 111 662 \$          | 9 294 834 \$          | 183 172 \$          |
| Subvention compensatoire                   | 550 559 \$            | 525 124 \$            | (25 435) \$         |
| Transferts                                 | 675 036 \$            | 1 296 308 \$          | 621 272 \$          |
| Ventes d'électricité                       | 9 104 000 \$          | 9 987 065 \$          | 883 065 \$          |
| Services rendus                            | 523 690 \$            | 638 530 \$            | 114 840 \$          |
| Autres                                     | 460 800 \$            | 967 135 \$            | 506 335 \$          |
| <b>Total des revenus de fonctionnement</b> | <b>20 425 747 \$</b>  | <b>22 708 996 \$</b>  | <b>2 283 249 \$</b> |
| <b>Activité d'investissement</b>           | <b>2 235 000 \$</b>   | <b>4 807 930 \$</b>   | <b>2 572 930 \$</b> |
| <b>Charges</b>                             | <b>21 750 898 \$</b>  | <b>23 378 537 \$</b>  | <b>1 627 639 \$</b> |
| <b>Moins : revenus d'investissement</b>    | <b>(2 235 000) \$</b> | <b>(4 807 930) \$</b> |                     |
| <b>Excédent à des fins PCGR</b>            | <b>(1 325 151) \$</b> | <b>(669 541) \$</b>   |                     |
| <b>Conciliation à des fins fiscales</b>    | <b>1 325 151 \$</b>   | <b>1 644 181 \$</b>   |                     |
| <b>Excédent à des fins fiscales</b>        | <b>-</b>              | <b>974 640 \$</b>     |                     |

| Charges                           | Budget               | Résultats            | Différence          |
|-----------------------------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| Administration générale           | 1 228 588 \$         | 1 343 181 \$         | 114 593 \$          |
| Sécurité publique                 | 1 496 606 \$         | 1 501 611 \$         | 5 005 \$            |
| Transport                         | 2 727 335 \$         | 3 815 780 \$         | 1 088 445 \$        |
| Hygiène du milieu                 | 2 396 443 \$         | 2 090 046 \$         | (306 397) \$        |
| Santé et bien-être                | 109 310 \$           | 86 755 \$            | (22 555) \$         |
| Aménagement, urbanisme et zonage  | 615 115 \$           | 628 744 \$           | 13 629 \$           |
| Développement économique          | 423 748 \$           | 383 739 \$           | (40 009) \$         |
| Autres                            | 203 699 \$           | 186 413 \$           | (17 286) \$         |
| Loisirs et culture                | 1 440 958 \$         | 1 982 367 \$         | 541 409 \$          |
| Réseau d'électricité              | 7 199 410 \$         | 8 459 183 \$         | 1 259 773 \$        |
| Frais de financement              | 112 126 \$           | 139 021 \$           | 26 895 \$           |
| Amortissement des immobilisations | 3 797 560 \$         | 2 761 697 \$         | (1 035 863) \$      |
| <b>Total des charges</b>          | <b>21 750 898 \$</b> | <b>23 378 537 \$</b> | <b>1 627 639 \$</b> |



**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT  
NUMÉRO 29-185 (2016)  
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE  
330 000 \$ POUR  
L'ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES  
ET DE L'ÉQUIPEMENT À NEIGE**

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 8 février 2016, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt numéro 29-185 (2015) pour l'achat d'un camion 10 roues et de l'équipement à neige;
- à la suite de la tenue d'un registre le 14 mars 2016, un certificat des procédures d'enregistrement fut rédigé attestant que le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter, conformément à l'article 554 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

- le 26 avril 2016, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement d'emprunt numéro 29-185 (2016);

- l'objet de ce règlement est de décréter un emprunt de 330 000 \$ sur une période de 10 ans pour procéder auxdits achats;

- l'original du règlement d'emprunt numéro 29-185 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

**DONNÉ** à Coaticook, ce 18 mai 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC**

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES  
PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO  
29-A-16 (2016) AUGMENTANT LE  
FONDS DE ROULEMENT**

AVIS est donné que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du règlement numéro 29-A-16 (2016) intitulé « Règlement augmentant le fonds de roulement, le faisant passer de 3 234 460 \$ à 3 478 117 \$ ».

L'objet de ce règlement est d'augmenter le fonds de roulement de 243 657 \$, le faisant passer de 3 234 460 \$ à 3 478 117 \$, conformément à l'article 569 de la *Loi sur les cités et villes*, le montant du fonds de roulement ne peut excéder 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité.

La séance de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le lundi 13 juin 2016 à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera le règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

**DONNÉ** à Coaticook, ce 18 mai 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC**

**EST DONNÉ PAR LA  
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE  
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ  
(MRC), QUE :**

le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le 29 avril 2016 le règlement que le conseil de la MRC a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 17 février 2016, à la suite d'une assemblée publique de consultation à cet effet. Celui-ci est donc maintenant en vigueur, soit le **RÈGLEMENT NUMÉRO 7-002 (2016)**

Règlement de contrôle intérimaire visant la protection et la mise en valeur des boisés sur le territoire de la MRC de Coaticook

Ce règlement a pour but de s'assurer que les efforts de planification en marge du processus d'adoption de son schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) ne seront pas rendus vains par la réalisation de projets qui compromettraient la portée des nouvelles orientations et règles d'aménagement et d'urbanisme en voie d'être définies pendant ce processus.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

**FAIT** à Coaticook, ce 3 mai 2016.

Nancy Bilodeau, OMA  
Greffière  
Secrétaire-trésorière adjointe



**AVIS PUBLIC**

**EST DONNÉ PAR LA  
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE  
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ  
(MRC), QUE :**

le conseil de la MRC a modifié la date de la séance ordinaire d'août, lors de sa séance ordinaire tenue le 20 avril 2016, et le calendrier sera le suivant :

**CALENDRIER DES SÉANCES  
ORDINAIRES À VENIR  
DU CONSEIL DE LA MRC  
POUR 2016**

| Mois      | Date et heure                 |
|-----------|-------------------------------|
| Mai       | <b>18 mai</b> à 19 h 30       |
| Juin      | <b>15 juin</b> à 19 h 30      |
| Août      | <b>24 août</b> à 19 h 30      |
| Septembre | <b>21 septembre</b> à 19 h 30 |
| Octobre   | <b>19 octobre</b> à 19 h 30   |
| Novembre  | <b>23 novembre</b> à 19 h 30  |

et ce, en vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1).

**FAIT** à Coaticook, ce 29 avril 2016.

Nancy Bilodeau, OMA  
Greffière  
Secrétaire-trésorière adjointe



**AVIS PUBLIC**

**EST DONNÉ PAR LA  
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE  
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ  
(MRC), QUE :**

le conseil de la MRC a modifié la date de la séance ordinaire du comité administratif d'août, lors de sa séance ordinaire tenue le 20 avril 2016, et le calendrier sera le suivant :

**CALENDRIER DES SÉANCES  
ORDINAIRES À VENIR DU  
COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA  
MRC POUR 2016**

| Mois      | Date et heure              |
|-----------|----------------------------|
| Mai       | <b>11 mai</b> à 11 h       |
| Juin      | <b>8 juin</b> à 11 h       |
| Août      | <b>17 août</b> à 11 h      |
| Septembre | <b>14 septembre</b> à 11 h |
| Octobre   | <b>12 octobre</b> à 11 h   |
| Novembre  | <b>16 novembre</b> à 11 h  |

et ce, en vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1).

**FAIT** à Coaticook, ce 29 avril 2016.

Nancy Bilodeau, OMA  
Greffière  
Secrétaire-trésorière adjointe



## AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LA  
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE  
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ  
(MRC), QUE :**

le conseil de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 20 avril 2016, le projet de règlement numéro 6-23.36

Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 édictant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin de permettre les « commerces de vente au détail de matériaux de construction » sur une partie du lot 5 485 764, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Sherbrooke dans l'affectation « Agricole » de la Ville de Waterville.

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE  
CONSULTATION**

Le conseil de la MRC de Coaticook tiendra une assemblée publique de consultation à cet effet,

le 8 juin 2016 à 11 h, à la salle Wallace de la MRC de Coaticook, située au 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le préfet expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, ce 29 avril 2016.

Nancy Bilodeau, OMA  
Greffière  
Secrétaire-trésorière adjointe

Note : Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).


**PROVINCE DE QUÉBEC  
SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON**

## Avis public

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 354-16 modifiant le règlement de zonage numéro 354-14.

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton,

**QUE** lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2016, le conseil de la Municipalité du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a adopté le règlement numéro 354-16 modifiant le règlement de zonage numéro 354-14, afin de modifier les usages dans la zone P-1.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 6 juin 2016,

à 19 h, à l'hôtel de ville, situé au 1439, chemin Favreau à Sainte-Edwidge-de-Clifton. Au cours de cette assemblée, M. Bernard Marion, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 1439, chemin Favreau à Sainte-Edwidge-de-Clifton, de 8 h 30 à 16 h 30 du mardi au jeudi. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

La zone P-1 est concernée.

**DONNÉ** à Sainte-Edwidge-de-Clifton, ce 18 mai 2016.

Réjean Fautoux  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier


**PROVINCE DE QUÉBEC  
SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON**

## Avis public

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 364-16 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la Municipalité du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton,

**QUE** lors d'une séance régulière tenue le 4 avril 2016, le conseil de la Municipalité du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a adopté un projet de règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 6 juin 2016, à 19 h, à l'hôtel de ville, situé au 1439, chemin Favreau à Sainte-Edwidge-de-Clifton. Au cours de cette assemblée, M. Bernard Marion, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 1439, chemin Favreau à Sainte-Edwidge-de-Clifton, de 8 h 30 à 16 h 30 du mardi au jeudi.

**DONNÉ** à Sainte-Edwidge-de-Clifton, ce 18 mai 2016.

Réjean Fautoux  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier



SAINT-HERMÉNÉGILDE

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-HERMÉNÉGILDE**

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 260 modifiant le règlement de zonage numéro 237

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Herménégilde,

**QUE**, lors d'une séance ordinaire tenue le 2 mai 2016, le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 237 afin de modifier les dispositions sur les véhicules utilisés comme bâtiment ainsi que les usages autorisés dans les zones de type « RC ».

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 6 juin 2016, à 18 h 30, au 776, rue Principale à Saint-Herménégilde. Au cours de cette assemblée, M. Gérard Duteau, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 816, rue Principale à Saint-Herménégilde de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi, sauf le mercredi. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'ensemble des zones de la municipalité sont concernées.

**DONNÉ** à Saint-Herménégilde, ce 18 mai 2016.

Louise St-Jacques  
Secrétaire-trésorière adjointe



**MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST**

Avis public d'entrée en vigueur du règlement n° 2016-05

Veillez prendre avis que, lors d'une séance de son conseil tenue le 1<sup>er</sup> mars 2016, la Municipalité de Stanstead-Est a adopté le règlement n° 2016-05 intitulé « Règlement de lotissement ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement de lotissement de la Municipalité à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit les conditions préalables à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale et diverses normes de lotissement.

Ce règlement, réputé conforme au plan d'urbanisme révisé portant le numéro 2016-03, a été approuvé par l'ensemble des personnes habiles à voter de la Municipalité le 21 avril 2016.

Ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 13 avril 2016. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 13 avril 2016. Le règlement n° 2016-05 est donc en vigueur depuis le 13 avril 2016.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement du lundi au jeudi de 9 h à 16 h au bureau municipal situé au 7015, route 143, à Stanstead-Est.

DONNÉ à Stanstead-Est, ce 28 avril 2016.

Claudine Tremblay  
Directrice générale



**MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST**

Avis public d'entrée en vigueur du règlement n° 2016-04

Veillez prendre avis que, lors d'une séance de son conseil tenue le 1<sup>er</sup> mars 2016, la Municipalité de Stanstead-Est a adopté le règlement n° 2016-04 intitulé « Règlement de zonage ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement de zonage de la Municipalité à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives, celles relatives aux droits acquis et celles applicables à toutes ou à certaines zones (notamment et non limitativement concernant les bâtiments principaux et accessoires, les cours, l'affichage, les zones inondables, le milieu riverain et le littoral,

l'abattage et la plantation d'arbres, l'implantation à proximité de certaines activités contraignantes, les éoliennes). Il prévoit une classification des usages, la division du territoire en zones ainsi que les usages permis et les normes d'implantation applicables dans ces zones.

Ce règlement, réputé conforme au plan d'urbanisme révisé portant le numéro 2016-03, a été approuvé par l'ensemble des personnes habiles à voter de la Municipalité le 21 avril 2016.

Ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 13 avril 2016. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 13 avril 2016. Le règlement n° 2016-04 est donc en vigueur depuis le 13 avril 2016.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement du lundi au jeudi de 9 h à 16 h au bureau municipal situé au 7015, route 143, Stanstead-Est.

DONNÉ à Stanstead-Est, ce 28 avril 2016.

Claudine Tremblay  
Directrice générale



**MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST**

Avis public d'entrée en vigueur d'un règlement

Veillez prendre avis que, lors d'une séance de son conseil tenue le 1<sup>er</sup> mars 2016, la Municipalité de Stanstead-Est a adopté le règlement n° 2016-06 intitulé « Règlement de construction ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel règlement de construction de la Municipalité, à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives, dont le fait que les dispositions du *Code national du bâtiment* en font partie intégrante. Ce règlement prévoit de plus

des normes diverses concernant notamment la construction et la démolition des bâtiments, ainsi que des dispositions relatives à la construction de rues et des entrées.

Ce règlement est réputé conforme au plan d'urbanisme révisé portant le numéro 2016-03 depuis le 21 avril 2016.

Ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 13 avril 2016. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 13 avril 2016. Le règlement n° 2016-06 est donc en vigueur depuis le 13 avril 2016.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement du lundi au jeudi de 9 h à 16 h au bureau municipal situé au 7015, route 143, à Stanstead-Est.

DONNÉ à Stanstead-Est, ce 28 avril 2016.

Claudine Tremblay  
Directrice générale



**MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST**

Avis public d'entrée en vigueur du règlement n° 2016-03

Veillez prendre avis que, lors d'une séance de son conseil tenue le 1<sup>er</sup> mars 2016, la Municipalité de Stanstead-Est a adopté le règlement n° 2016-03 intitulé « Règlement sur le plan d'urbanisme ».

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel plan d'urbanisme de la Municipalité. Il contient une description de la Municipalité, un bilan de la problématique d'aménagement de son territoire,

les grandes orientations et objectifs d'aménagement, les grandes affectations du sol et les densités de son occupation, la problématique en matière de transport ainsi que des zones à rénover, à restaurer ou à protéger.

Ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 13 avril 2016. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 13 avril 2016. Le règlement n° 2016-03 est donc en vigueur depuis le 13 avril 2016.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement du lundi au jeudi de 9 h à 16 h au bureau municipal situé au 7015, route 143, à Stanstead-Est.

DONNÉ à Stanstead-Est, le 28 avril 2016.

Claudine Tremblay  
Directrice générale



Direction de la publication et coordination :  
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)  
et Sara Favreau-Perreault  
Révision : Solutions linguistiques Rouleau  
Graphisme : Carbone graphique  
Impression et distribution : Transcontinental

VILLE DE Coaticook MRC Coaticook  
SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE  
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 37 MAI 2016